

# AVIS DE RECRUTEMENT

## La commune Les Belleville

3 611 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants

Support des stations de Saint-Martin de Belleville,  
Les Menuires et Val Thorens,  
au sein du domaine skiable des 3 Vallées

Collectivité attractive et dynamique reconnue  
pour la qualité de son cadre de vie,  
la commune rayonne sur un territoire à dimension touristique.

**recrute**

## Un gardien - brigadier de police municipale (H/F)

Cadre d'emploi d'agent de police municipale - Catégorie C

Placé(e) sous l'autorité du chef de service, vous intégrerez une équipe composée de sept agents de police permanents. L'effectif est renforcé par vingt-six agents de la voie publique (ASVP-ATPM) en saison d'hiver. Le service dispose d'un CSU, composé de 150 caméras.

### ► Vos missions

- Surveillance générale de la commune : sécurité des biens et des personnes de jour comme de nuit, prévention de la délinquance, respect du code de la route, troubles de voisinage (nuisances sonores, différents familiaux...)
- Application de la réglementation des arrêtés municipaux (voirie, stationnement, divagation canine...), débit de boissons, foires et marchés, urbanisme
- Opération conjointe avec la gendarmerie nationale
- Patrouille sur le domaine skiable : surveillance générale, surveillance des bars d'altitude

### ► Vos aptitudes et compétences

- Expérience professionnelle souhaitée
- Aptitude au travail en équipe
- Sens du contact et des relations humaines
- Permis VL obligatoire ; permis E ou PL apprécié
- Pratique de langues étrangères appréciée
- Aptitude à travailler dans des conditions météorologiques de haute montagne
- Ponctualité et rigueur
- La pratique du ski serait un plus

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae  
sont à adresser dès que possible à :

**Monsieur le Maire - Mairie - 1 Place des Belleville -  
73440 Les Belleville ou par courriel à l'adresse :  
recrutement@lesbelleville.fr**



### ► Les conditions d'exercice

- Poste à temps complet : 35h hebdomadaire (39h en période hivernale du 15/11 au 15/05)
- Déplacements fréquents sur le territoire communal
- Rémunération statutaire + ISF 20 % + IAT + prime de fin d'année + IHTS payées ou récupérées, été comme hiver + participation mutuelle et prévoyance

### ► Vos avantages

- CNAS (remise cinéma, billetterie, vacances, etc.)
- Participation aux abonnements aux centres sportifs
- Aide au logement
- Salle de restauration

**Pour tout renseignement** : contactez le chef de la police municipale  
M. Cambour au 06 72 27 41 55 ou par courriel :  
direction.police@lesbelleville.fr